

Narindra Rakotoarijaona, doctorant en sciences politiques et sociales, Université Catholique de Louvain
Titre : Gestion communautaire des ressources naturelles et vulnérabilité à la pauvreté de la population locale : cas de Didy et de Vohitsara

Introduction

Au cours des dernières décennies, la gestion des ressources naturelles, et par là, les politiques publiques liées, ont fortement évolué. En effet, depuis les années 70, les considérations environnementales ont été de plus en plus importantes, du fait de « *la prise de conscience de la finitude des ressources mondiales* » (Figuière et al., 2014: 4), ainsi que de la propagation des problèmes écologiques et des problèmes « globaux » de l'environnement, nécessitant une préservation des ressources à l'échelle mondiale (Quenault, 2013) et une mise en œuvre d'« *un développement plus équilibré entre l'économie, le social et l'environnement* » (Figuière et al., 2014: 107) appelé communément développement durable.

Par ailleurs, cette évolution dans la manière de gérer les ressources naturelles au niveau mondial s'explique notamment par les échecs liés à la gestion centralisatrice et *top-down* des ressources entraînant une fragilisation des systèmes de régulation autrefois efficaces (Delville, 2001 *in* (Froger et al., 2003), une déresponsabilisation de la population locale dans la gestion de leurs propres ressources (Froger et al., 2004) et un libre accès de ces ressources (Ballet, 2007). Ces différents échecs ont mis en lumière la nécessité d'adopter une approche « *bottom-up* » incluant progressivement le niveau local dans la gestion des ressources naturelles (Froger, 2006). C'est dans ce contexte que la gestion communautaire s'est imposée comme un nouveau mode de gouvernance supposé efficace (Ballet, 2007) pour la mise en œuvre d'un développement durable améliorant ou maintenant les conditions de vie de la population dans le respect de l'environnement.

Dans le cadre de cette communication, nous nous interrogerons sur l'influence de ce mode de gestion communautaire des ressources naturelles sur la vulnérabilité de la population locale à la pauvreté. La gestion communautaire permet-elle de réduire la vulnérabilité à la pauvreté des populations locales ? Si oui, comment le fait-elle ? Pour mener notre recherche, nous nous baserons sur le cadre théorique de la *Sustainable Livelihood Approach* (SLA) défendant l'idée d'une influence positive ou négative des processus et des structures ou des institutions à différents niveaux sur le contexte de vulnérabilité ainsi que sur les actifs et la vulnérabilité des individus (Brocklesby et al., 2003). Nous poserons donc la gestion communautaire comme un processus amenant à intervenir divers acteurs à différentes échelles. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la mise en œuvre de ce cadre dans le contexte de Madagascar¹.

Cette communication se compose de deux parties. La première partie sera relative au cadre conceptuel et présentera la gestion communautaire des ressources naturelles et la *Sustainable Livelihood Approach* afin d'expliquer comment la gestion communautaire peut réduire la vulnérabilité à la pauvreté de la communauté locale. La deuxième partie se focalisera sur les résultats à Madagascar. Elle consistera à situer la gestion communautaire dans le cadre global de la politique environnementale malgache et visera à expliquer la tendance à la priorisation des objectifs de conservation au détriment des intérêts de la communauté locale. Elle démontrera enfin, à partir des cas de Vohitsara et de Didy, l'influence de ce mode de gouvernance sur la vulnérabilité de la population locale à la pauvreté.

¹ Etant dans notre première année de thèse, nous ne disposons pas encore de résultats empiriques personnellement collectés. Les résultats que nous proposerons seront donc basés sur les résultats de notre travail de mémoire de second cycle, sur nos expériences sur le terrain, sur divers rapports existant à Madagascar ainsi que sur une revue de littérature sur la gestion locale des ressources naturelles à Madagascar

Partie 1. La gestion communautaire comme processus de gestion des ressources naturelles, au sens de la *Sustainable Livelihood Approach*, influant sur la vulnérabilité de la population locale : éléments théoriques et discussion

La gestion communautaire des ressources naturelles comme alternative à la gestion exclusivement publique ou privée

L'importance des déséquilibres environnementaux, causés notamment par l'application du « modèle dominant »², justifie la place croissante qu'occupent les considérations environnementales dans les débats depuis les années 70 (Froger et al., 2003). Deux conférences mondiales en témoignent. La première, organisée à Stockholm en 1972, émet l'idée de combiner le développement économique et social avec la conservation de l'environnement (Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 1972). En effet, une valorisation de manière efficiente et commerciale des ressources naturelles pourrait contribuer à une augmentation de 68 à 94% des revenus des ménages au niveau local (Bertrand et al., 2008). La deuxième, organisée en 1992 à Rio, pose comme référence du développement le développement durable, et soutient la nécessité d'une participation de toutes les parties prenantes, y compris de la population locale, dans la gestion des ressources naturelles pour y arriver (Andriananja et al., 2004, Ballet et al., 2010).

La gestion communautaire, considérée comme une forme de gouvernance locale des ressources naturelles (Andriananja et al., 2004) constitue une matérialisation de cette vision de participation visant à adopter une approche *bottom-up* de la gestion des ressources naturelles. Elle trouve sa justification théorique dans la remise en question de la « tragédie des communaux » de Hardin³ (Andriananja et al., 2004, Yelkouni, 2005, Ballet, 2007, Chhotray et al., 2009) et repose sur la définition d'un autre type de droit de propriété, « les ressources communes » (Ostrom et al., 2010), nécessitant une coopération d'acteurs plus variés pour aboutir à des accords aussi bien sur les objectifs de la gestion des ressources que sur la stratégie, les actions et les moyens pour y parvenir (Angeon et al., 2009). C'est ainsi que la gestion communautaire s'est imposée comme une alternative aux gestions exclusivement publiques ou privées (Froger et al., 2008, Chhotray et al., 2009). Elle justifie l'importance du rôle de la communauté locale, « *susceptible d'agir collectivement pour gérer les ressources* » (Aknin et al., 2002: 7) en renvoyant au principe de subsidiarité (Mors, 1993 in (Ballet et al., 2009) considérant le niveau local comme le niveau le plus approprié du fait de son ancrage territorial (Ballet et al., 2009).

La Sustainable Livelihood Approach comme cadre d'analyse

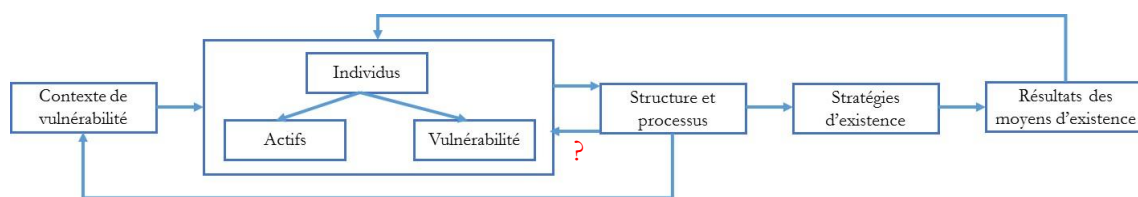
La SLA trouve son origine dans les débats et les changements de perception sur la pauvreté, la participation et le développement durable (Brocklesby et al., 2003). Développée dans les années 90 par Chambers R. et G. Conway au sein de l'*Institute for Development Studies* au Royaume Uni (Kollmair et al., 2002, Breuer, 2011), elle figure parmi les stratégies et outils opérationnels des organisations internationales pour améliorer l'efficacité de leurs interventions en matière d'aide au développement et s'inscrit dans le cadre de l'émergence des objectifs de lutte contre la pauvreté et de mise en œuvre du développement durable (Brocklesby et al., 2003). La SLA est une approche holistique à un niveau micro-économique, considérant la multi-dimensionnalité de la pauvreté à partir d'une analyse de l'actif et de la vulnérabilité (Brocklesby et al., 2003) et plaçant l'individu au centre de ses préoccupations (Carney, 2002, Aknin et al., 2015). Pour ce faire, elle met en lien quatre principales composantes (Brocklesby et al., 2003): (i) le contexte de vulnérabilité, (ii) les individus avec des actifs et de la vulnérabilité, (iii) les structures et processus et (iv) les stratégies d'existence des individus. La figure ci-après illustre l'articulation de ces composantes. Elle explique comment des individus, avec des actifs, sont influencés par des structures et des processus et évoluent dans un contexte

² C'est « un modèle basé sur une approche essentiellement économique et technique (Comeliano, 1994) visant l'industrialisation et la croissance de la production, mais sans considération de la nature limitée des ressources naturelles. » (Rakotoarijaona, 2014: 20)

³ La « tragédie des communaux » associe propriété commune à absence de droits de propriété. Plusieurs usagers ont accès à la ressource et ont intérêt à l'exploiter pour en tirer le maximum profit dans la mesure où « les coûts de sa dégradation sont supportés par tous tandis que les bénéfices réalisés sont individualisés » (Andriananja et al., 2004: 78).

qui influence leur vulnérabilité et qui les pousse à adopter des stratégies d'existence pour atteindre leurs résultats d'existence ou *livelihood outcomes* (DFID, 1999, Kollmair et al., 2002, Brocklesby et al., 2003).

Figure 1 : Articulation des composantes de la SLA



Source : (DFID, 1999)

Illustration : auteur

Le **contexte de vulnérabilité** correspond à l'environnement externe dans lequel l'individu évolue⁴.

La **vulnérabilité** des individus correspond à « *la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader, quel que soit son niveau de richesse, face aux fluctuations de la vie* » (Rousseau, 2007: 28). Un individu est vulnérable s'il est « *sans défense (...) et s'il ne dispose pas des moyens d'affronter les événements sans subir de dommages* » (Chambers, 1995, 175 in (Palier et al., 2007: 105).

Les **moyens d'existence durables ou actifs** des individus permettent d'atténuer cette vulnérabilité. Ils correspondent aux « *capacités, avoirs (ressources matérielles et sociales incluses) et activités requis pour subsister* » (Chambers, 1992 in (DFID, 1999: 1). Les actifs sont composés de capital social (un réseau ou un groupe), capital naturel (la terre, l'eau, l'air, la forêt, etc.), de capital financier (les revenus disponibles et les sources de revenus réguliers), le capital humain (les talents, les connaissances, la santé, etc.) et le capital physique (les infrastructures de production, les moyens de transport, etc.) (Kollmair et al., 2002). Les moyens d'existence sont dits « durables » « *lorsqu'ils peuvent faire face à des pressions et à des chocs et s'en remettre tout en maintenant ou en améliorant, aujourd'hui et demain, leurs capacités et leurs avoirs, sans toutefois amoindrir la réserve de ressources naturelles* » (Chambers, 1992 in (DFID, 1999: 1). Ces actifs sont utilisés par les individus dans le cadre de leurs **stratégies d'existence** dans le but d'atteindre de bons **résultats d'existence** (Kollmair et al., 2002, Urech et al., 2010)⁵.

Les **processus et les structures** « *façonnent l'accès des individus aux actifs et activités de subsistance ainsi que le contexte de vulnérabilité dans lequel ils vivent* »⁶ (Brocklesby et al., 2003: 187). Ils sont constitués par « *les institutions, les organisations, les politiques et les législations* »⁷ (Kollmair et al., 2002: 8) à différents niveaux (Shankland, 2000; Keeley, 2001 in (Kollmair et al., 2002), international, national, ou local, déterminant la manière dont les individus opèrent et interagissent, d'une part, et influant sur les moyens d'existence des individus et donc sur leurs stratégies, d'autre part. Bien que focalisée sur le niveau micro, la SLA situe son analyse dans un cadre plus global tel que la politique nationale ou le contexte institutionnel.

Dans le cadre de cette communication, nous rejoignons cette considération de la pluralité de niveaux de la SLA. Nous nous intéresserons à la politique environnementale malgache, en général, et à la gestion communautaire malgache, en particulier, comme processus. Par rapport à la structure, bien que nous nous

⁴ Pour plus de détails lire notamment (Kollmair et al., 2002)

⁵ Idem que note 4

⁶ Traduction de l'auteur

⁷ Traduction de l'auteur

focaliserons sur les acteurs locaux, nous considérerons également les acteurs au niveau national et international influant sur la gestion communautaire.

Toutefois, nous nous éloignerons de ce cadre d'analyse par rapport à sa vision centrée sur l'individu. En outre, nous poserons autrement le problème, en nous intéressant à la communauté et en nous demandant si la gestion communautaire peut permettre de réduire sa vulnérabilité à la pauvreté.

La gestion communautaire des ressources naturelles comme processus permettant la réduction de la vulnérabilité de la population

Défendant la participation active ou responsable⁸ de la communauté locale dans la gestion des ressources naturelles, la gestion communautaire peut permettre d'atténuer sa vulnérabilité à la pauvreté pour plusieurs raisons.

En effet, dans le cadre de ce mode de gouvernance, « *on recherche habituellement un partage équitable de la décision entre les acteurs et le gouvernement (Pinkerton 1989), tout en leur permettant d'apprendre à optimiser leur bien dans une perspective à long terme* » (Plante et al., 2002: 123). En supposant « *la conception, au niveau local, de nouvelles règles d'usages qui tiennent compte des intérêts, souvent divergents, des diverses catégories d'usagers de ces ressources* » (Angeon et al., 2009: 362), la gestion communautaire prévoit des modalités de gestion définies collectivement qui représentent « *une alternative soutenable, résiliente et équitable* » (Townsend et Pooley 1995; Hanna et al 1995) » (Plante et al., 2002: 124). Elle offre donc à la communauté locale l'opportunité de définir des règles, en matière d'inclusion ou d'exclusion de participants, d'accès et d'usages des ressources (Andriananja et al., 2004), conformes à leurs objectifs d'existence et donc servant leurs intérêts, en optimisant leurs moyens d'existence, notamment leur capital financier et leur capital naturel et en atténuant leur vulnérabilité.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion communautaire, « *les procédures de distribution apparaissent plus équitables aux populations locales puisqu'elles cherchent à intégrer les couches les plus pauvres, les groupes marginaux ou encore les genres* » (Warner 1997, in (Plante et al., 2002: 121). Ne laissant plus l'exclusivité de la politique environnementale à l'Etat, ce mode de gouvernance diffère ainsi de la gestion publique centralisée, interventionniste, exclusive voire répressive (Froger et al., 2003, Andriananja et al., 2004, Bertrand et al., 2009) limitant, voire interdisant l'accès de la communauté locale aux ressources naturelles, et donc fragilisant leurs moyens d'existence. Au contraire, c'est un modèle reconnaissant « *l'existence d'un savoir écologique traditionnel et d'un système basé sur le droit coutumier* » (Plante et al., 2002: 123). Elle diffère également de la gestion privée limitant l'accès et l'exploitation des ressources à ceux qui en détiennent la propriété.

Un tel mode de gouvernance permettant de concilier les enjeux de développement et les enjeux écologiques liés à la conservation des ressources naturelles est devenu « *un axe central de la soutenabilité des ressources* » (Ballet et al., 2009: 32). Il contribuerait à une gestion efficace des ressources dans la mesure où la définition inclusive des règles ainsi que « *les notions d'identité communautaire, de sentiment de dépendance mutuelle et de conscience historique des acteurs à l'égard de l'état des stocks* » (Plante et al., 2002: 122) favoriseraient leur respect (Plante et al., 2002). Elle permettrait donc de ne pas amoindrir les réserves disponibles (Ballet, 2007) et limiterait ainsi les effets négatifs que pourraient avoir leur dégradation, et donc le contexte de vulnérabilité, sur la communauté. Elle assurerait également la disponibilité des moyens d'existence de cette dernière, dont notamment leur capital naturel et financier.

⁸ « Une participation active suppose que des représentants des populations participent réellement à l'élaboration et à l'exécution des projets » (Ballet, 2007:7). A contrario, une participation passive se limite à un processus de consultation de la communauté locale ne garantissant pas que les opinions soient prises en compte. Elle se limite souvent à une information (Froger et al., 2004)

Partie 2. La mise en œuvre de la gestion communautaire à Madagascar

Un processus de gestion communautaire inclus dans une politique plus large visant la conservation des ressources naturelles

Dans les années 80, malgré une forte dégradation des ressources naturelles au niveau national, les problèmes environnementaux ne constituaient pas une priorité pour l'Etat, davantage préoccupé par les conditions politico-économiques de la période, caractérisée principalement par une importante pauvreté de la population et des problèmes de sécurité alimentaire (Sarrasin, 2007). Ce contexte opère à un moment où la diminution du budget public a été entraînée par la remise en question du rôle de l'Etat dans le cadre des Politiques d'Ajustement Structurel⁹ ; d'autre part, les organisations internationales imposent le paradigme de développement durable comme nouvelle conditionnalité de l'aide (Figuière et al., 2014) et posent la décentralisation comme un nouveau modèle idéal de développement (Charlier et al., 2001). Dès lors, le gouvernement malgache reconsidère sa position par rapport à l'environnement et élabore, avec le soutien des bailleurs de fonds, son Plan d'Action Environnemental (PAE) pour une période de quinze ans en 1990 (Sarrasin, 2007, Sarrasin, 2013). Ayant pour objectif la « *réconciliation de la société malgache avec son environnement* » (Sarrasin, 2007: 442) et la lutte « *contre les dommages environnementaux subis par le pays et ses habitants* » (Froger et al., 2009: 52), ce plan repose principalement sur la vision du diagnostic de Washington visant la conservation des ressources naturelles et attribuant à la population locale, notamment la population pauvre des zones rurales, la cause de la dégradation de l'environnement du fait de leurs mauvaises pratiques (Sarrasin, 2013).

Même si le PAE vise la mise en œuvre du développement durable, on assiste ainsi à sa base à une « *hypertrophie de la dimension écologique en comparaison aux autres dimensions qui entrent dans sa définition* » (Ballet et al., 2012: 105). Une hypertrophie, qui, nous le verrons plus tard, restera présente même si les acteurs internationaux et les organisations non gouvernementales affirment vouloir mettre en œuvre une approche *bottom-up* des ressources naturelles alliant développement de la population et conservation des ressources.

La gestion communautaire constitue le principal objectif du deuxième programme ou PE2 du PAE et s'inscrit dans cette logique d'allier « *intérêts des populations et impératifs de protection* » (Froger et al., 2009: 54). En effet, le PE2 vise à « *intensifier des actions menées lors du programme précédent¹⁰ et à rendre opératoire la décentralisation de la gestion des ressources naturelles* » (Froger et al., 2009: 53) consistant à fixer les grandes lignes de la politique au niveau central et à confier la gestion au niveau local en adoptant une approche régionale (Montagne et al., 2006) dans un objectif de responsabilisation accrue de la population (Bertrand et al., 2009). Deux principales formes de gestion communautaire des ressources naturelles ont été mises en œuvre à Madagascar : la gestion locale sécurisée (GELOSE) et la gestion contractualisée des forêts (GCF). La GELOSE concerne le transfert de gestion de tout type de ressources naturelles. Elle devrait aboutir à une participation de la Communauté locale de Base (COBA), regroupant des représentants de la population locale dans une association légalement constituée, dans la gestion de leurs ressources naturelles renouvelables; et à une négociation entre les trois acteurs du processus, à savoir, la COBA, l'administration représentée par les services techniques déconcentrés (STD) et la commune de tutelle (Montagne et al., 2006, Bidou et al., 2008) dans les différentes prises de décision relatives notamment à l'accès et à l'usage des ressources. La GCF quant à elle, ne concerne que le transfert de gestion des forêts. Elle implique la COBA et l'administration forestière au niveau déconcentré, la commune étant exclue du contrat de transfert de gestion. Son rôle se limite à appuyer la structuration de la COBA, évaluer la recevabilité de sa demande de transfert et faciliter « *la formalisation et la ritualisation du transfert de gestion* » (MEF, 2002: 7).

Bien qu'elles s'inscrivent dans un plan ayant initialement pour objectif la conservation des ressources naturelles, en incluant la communauté locale dans la gestion de leurs propres ressources, la GELOSE et la

⁹ Privé d'une grande partie de leur budget, le gouvernement et l'administration publique voient à travers le PAE un catalyseur de financement et une opportunité de financement des services publics liés à l'environnement (Sarrasin, 2007, Sarrasin, 2013)

¹⁰ Le PE1 a pour objectifs le démarrage du PAE, la mise en place des fondements institutionnels et les actions de conservation les plus urgentes (Froger et al., 2009)

GCF constituent des processus visant à dépasser la vision de « conservation excluante » mise en œuvre à Madagascar depuis la colonisation (Froger et al., 2009). Cet objectif de conservation avait eu pour effet une fragilisation des moyens d'existence de la population, notamment rurale, et un accroissement de sa vulnérabilité dans la mesure où celle-ci « vit en situation d'extrême pauvreté et dépend directement pour sa survie des ressources renouvelables de sa biodiversité » (Bertrand et al., 2009). Cependant, la question de savoir si elle diffère réellement des anciennes politiques environnementales ayant pour effet un accroissement de la vulnérabilité de la communauté locale reste posée.

Mise en œuvre de la gestion communautaire : cas de Vohitsara et de Didy¹¹

Pour analyser le processus de prise et de mise en œuvre des décisions ainsi que les objectifs réels poursuivis dans le cadre d'une gestion communautaire, nous prendrons les cas de Vohitsara et Didy, deux communes rurales malgaches de la région d'Alaotra Mangoro ayant respectivement contractualisé le transfert de la gestion des zetra¹² et de la forêt au profit des Communautés locales de BAsé Tantana et Misi en 2005 et en 2009. Ces contrats prévoient une gestion inclusive par tous les acteurs, Services Techniques Déconcentrés, commune et COBA, des ressources transférées devant faire l'objet¹³ d'exploitation ou de valorisation ainsi que de protection et de conservation. Ils attribuent aux COBA la responsabilité de la gestion des zones transférées en leur permettant de définir les règles fixant les droits et obligations de chacun pour assurer la bonne gestion des zetra (MEF et al., 2005).

Toutefois, à Vohitsara, bien que la COBA ait été associée à chaque étape de la phase de contractualisation, faute de compétence, sa participation a été réduite à une information sur les modalités du processus et sur le contenu des documents régissant le transfert, élaborés préalablement par le PSDR, le partenaire technique et financier. La COBA n'avait donc pas réellement de marge de manœuvre dans l'identification des objectifs du transfert pour tenir compte des intérêts et des besoins de la communauté, notamment en matière d'utilisation des ressources. Ensuite, lors de la mise en œuvre du contrat de transfert de gestion, celui-ci a été principalement orienté vers l'aspect conservation et reboisement. En effet, la zone d'exploitation contrôlée ne représentait qu'une petite partie de la zone transférée et les activités réalisées consistaient essentiellement à interdire l'accès des zetra et à en planter pour l'enrichissement de la zone protégée. Ceci s'explique principalement par les concours organisés par l'ONG *Durrell Wildlife Conservation Trust* (DWCT) dans la région Alaotra Mangoro pour motiver les COBA à mener des activités de conservation et de protection du terroir en contrepartie d'une prime que la COBA peut utiliser pour des projets sociaux décidés par les membres et qui s'apparente à des primes pour services rendus. Dans la majorité des cas, ces fonds ne bénéficient toutefois pas à toute la communauté.

Par ailleurs à Didy, dès la constitution de la COBA, l'attention était déjà plus portée sur l'aspect conservation que sur la valorisation des ressources. L'objectif véhiculé par le STD et la commune, lors de la contractualisation du transfert de gestion, était de protéger la forêt dans le but de bénéficier de ses services écosystémiques et de la transférer aux générations futures. Soutenu par l'ONG *Conservation International* (CI) finançant des projets pour la conservation de la forêt de la zone, cet objectif a prédominé lors de la mise en œuvre du contrat de transfert de gestion. La stratégie de cette ONG consistait à inciter la conservation de la forêt en contrepartie du financement de micro-projets de développement, d'élevage ou d'agriculture par

¹¹ Cette dernière partie sera principalement nourrie des résultats de notre recherche dans le cadre de notre Master complémentaire en développement, environnement et société (Université catholique de Louvain, 2013-2014) cf. (Rakotoarijaona, 2014)

¹² Une forme de végétation constituée de roseau et de plusieurs types d'herbe et de plantes endémiques

¹³ A Vohitsara, le contrat GELOSE vise quatre principaux objectifs : (i) permettre la gestion des zetra par la COBA Tantana, (ii) harmoniser l'exploitation des zetra et des ressources qu'elles abritent, (iii) aménager et améliorer les ressources locales, et (iv) conserver et harmoniser les ressources locales pour la génération future (MEF et al., 2005). A Didy, le contrat GCF prévoit une zone de conservation, une zone de reboisement, une zone de droit d'usage et une zone de campement (MEF et al., 2009)

exemple. Pour bénéficier de ces financements les activités de la COBA Misi concernaient principalement la conservation de la forêt et se limitaient essentiellement à des patrouilles au niveau de la zone de conservation.

Dans la pratique, la mise en œuvre légale de la gestion communautaire n'implique donc pas nécessairement une réelle contribution des COBA dans la gestion des ressources transférées, alors que cela aurait dû permettre d'optimiser les intérêts des populations locales. La mise en œuvre révèle ainsi une dissymétrie entre les ONG et les COBA. Les premières disposent de ressources et de compétences leur permettant de légitimer leur intervention et d'influencer la prise et la mise en œuvre des décisions en faveur essentiellement de la conservation des ressources naturelles ; par contre, les COBA ne disposent pas de moyens, et ont du mal à faire accepter une exploitation des ressources naturelles pour en tirer des ressources propres. Par ailleurs, leur « savoir traditionnel » en matière de protection et de conservation des ressources naturelles reste toujours peu, voire pas, pris en compte. Le problème de moyens concerne également les communes et les Services Techniques Déconcentrés ayant du mal à mettre en œuvre les décisions environnementales et à faire respecter les dispositions prévues par le cadre légal régissant le transfert de gestion des ressources naturelles.

L'analyse de nos deux cas permet ainsi de voir que même dans le cadre de la gestion communautaire, la COBA telle qu'elle est constituée à Madagascar n'est pas en mesure de défendre les intérêts de la communauté locale. Certains résultats tirés de ces cas en arrivent même à démontrer que l'objectif de conservation fragilise les moyens d'existence et la vulnérabilité de la communauté locale du fait d'une démarche essentiellement conservatrice – dans son article de 2004, (Froger et al., 2004) dénonçaient la mainmise technocratique des autorités influencées par les organisations internationales -.

Dans les cas que nous avons analysés, les partenaires techniques et financiers ont imposé leurs objectifs de préservation; ils ont exclu la population locale de l'exploitation et de la valorisation des ressources naturelles sans tenir compte des savoirs locaux dans les solutions proposées, en leur donnant des compensations économiques en guise de motivation pour conserver la nature (Bertrand et al., 2014). Cependant, cette contrepartie ne considère pas le capital humain de la population locale et ne lui permet pas de maintenir ou de renforcer ses revenus et donc son capital financier, dans la mesure où elle ne compense pas les « *pertes associées à la réduction des droits d'usages et à l'interdiction des droits d'exploitation et de commercialisation des produits forestiers* » (Randrianarison, 2011 *in* (Bertrand et al., 2014: 25).

Cette situation explique les stratégies de résilience¹⁴ qu'adoptent certains acteurs. A Vohitsara par exemple, des acteurs estiment qu'il est anormal que DWCT échange leurs moyens de subsistance contre les intérêts des bandro¹⁵ et décident donc d'exploiter les zones interdites. A Didy, les activités illicites des non membres de la COBA, représentant plus de 90% de la population locale, au niveau de la forêt sont également importantes. En effet, ces derniers ne légitiment pas les rôles de la COBA et estiment que les objectifs de conservation de la forêt ne concernent que les membres de cette dernière. Les COBA et les ONG ne disposant pas des moyens pour un contrôle continu de l'accès aux zones protégées, on reste dans un accès libre de la zone transférée fragilisant la soutenabilité des ressources et donc le capital naturel de la communauté. De ce fait, la politique mise en œuvre ne permet ni de résoudre le problème de la conservation ni de la lutte contre la pauvreté (Sarrasin, 2013, Banque mondiale, 2015).

¹⁴ Résilience au sens d'absorption d'effets perturbateurs pour ne pas changer l'état initial (Dauphiné et al., 2007)

¹⁵ Une espèce endémique de lémurien vivant dans les milieux lacustres du lac Alaotra

Conclusion

Selon, la SLA, les processus et les structures, tel que la gestion communautaire des ressources naturelles, influent sur la vulnérabilité et les moyens d'existence des individus. Théoriquement, ce mode de gouvernance permet d'atténuer la vulnérabilité de la communauté en renforçant son capital financier et en préservant son capital naturel. Dans cette communication, nous nous sommes intéressés à Madagascar, qui a adopté la gestion communautaire vers la moitié des années 90. Elle vise la participation de toutes les parties prenantes, y compris de la communauté locale, dans la gestion des ressources naturelles au niveau local. Elle figure parmi les objectifs du PAE, élaboré pour lutter contre les dommages environnementaux et construit à la base sur l'hypothèse que la population locale est responsable de ces dommages. Cette hypothèse n'a pourtant pas évolué au fil des années. Même si la gestion communautaire avait pour objectif de permettre à la communauté de définir des règles en matière d'accès, d'usage et de conservation des ressources répondant à ses besoins, dans la pratique, les ONG imposent leurs objectifs de conservation sans prise en compte des savoirs et besoins locaux et limitent l'intervention des autres acteurs, notamment de la COBA à une simple consultation et information. Ceci a entraîné une fragilisation des ressources financières ainsi que la vulnérabilité de la population vivant déjà dans un contexte de pauvreté et dépendant des ressources renouvelables pour sa survie, sans assurer la durabilité des écosystèmes.

Bibliographie

- Aknin, Audrey, Froger, Géraldine, Geronimi, Vincent, Méral, Philippe et Schembri, Patrick (2002). "Environnement et développement- quelques réflexions autour du concept de "développement durable"". Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations. Paris: pp. 51-71.
- Aknin, Audrey et Froger, Géraldine (2015). "Introduction: Migrations et développement: questions de soutenabilité ou soutenabilités en question", *Mondes en développement*, n°172, pp. 7-12.
- Andriananja, Heriniaina et Raharinirina, Vahinala (2004). "Quels enjeux pour la durabilité et la gouvernance des ressources naturelles et forestières à Madagascar?", *Mondes en développement*, n°127, pp. 75-89.
- Angeon, Valérie et Caron, Armelle (2009). "Quel rôle joue la proximité dans l'émergence et la pérennité de mode de gestion durable des ressources naturelles", *Natures Sciences Sociétés*, n°4, pp. 361-372.
- Ballet, Jérôme (2007). "La gestion en commun des ressources naturelles: une perspective critique", *Développement durable et territoires*, pp. 2-16.
- Ballet, Jérôme, Kouamékan, J-M Koffi et Komana, Kouadio Boniface (2009). "La soutenabilité des ressources forestières en Afrique subsaharienne francophone: quels enjeux pour la gestion participative?", *Mondes en développement*, n°148, pp. 31-46.
- Ballet, Jérôme, Kouamékan, J-M Koffi et Komana, K Boniface (2010). "Co-management of natural resources in developing countries: The importance of context", *Économie internationale*, n°4, pp. 53-76.
- Ballet, Jérôme, Dubois, Jean-Luc et Mahieu, François-Régis (2012). "La soutenabilité sociale du développement durable: de l'omission à l'émergence", *Mondes en développement*, n°4, pp. 89-110.
- Banque mondiale (2015). "Analyse de la Gestion Communautaire des Ressources Forestières (GCRF) à Madagascar", 66 pages.
- Bertrand, Alain et Montagne, Pierre (2008). "Domanialité, fiscalité et gouvernance locale contractuelle des ressources renouvelables dans un contexte de décentralisation (Niger, Mali et Madagascar)", *Mondes en développement*, n°141, pp. 11-28.
- Bertrand, Alain, Horning, Nadia Rabesahala et Montagne, Pierre (2009). "Gestion communautaire ou préservation des ressources renouvelables : Histoire inachevée d'une évolution majeure de la politique environnementale à Madagascar", *Vertigo: la revue électronique en sciences de l'environnement*, n°3, pp. 1-18.
- Bertrand, Alain, Aubert, Sigrid, Montagne, Pierre, Lohanivo, Alexio Clovis et Razafintsalama, Manitra Harison (2014). "Madagascar, politique forestière : Bilan 1990 – 2013 et propositions", *Madagascar conservation et développement*, n°1, pp. 20-30.
- Bidou, Jean-Etienne, Droy, Isabelle et Fauroux, Emmanuel (2008). "Communes et régions à Madagascar: de nouveaux acteurs dans la gestion locale de l'environnement", *Mondes en développement*, n°141, pp. 29-46.
- Breuer, Ingo (2011). "Espaces mobiles et moyens d'existence à la "périphérie mondialisée" du Maroc", *L'information géographique*, n°1, pp. 53-70.
- Brocklesby, Mary Ann et Fisher, Eleanor (2003). "Community development in sustainable livelihoods approaches—an introduction", *Community Development Journal*, n°3, pp. 185-198.
- Carney, Diana (2002). "Sustainable livelihood approaches: progress and possibilities for change", 67 pages.
- Chhotray, Vasudha et Stoker, Gerry (2009). Governance Theory and Practice. P. M. Hampshire, United Kingdom. 269 pages.
- Comelieu, Christian (1994). "Développement du développement durable, ou blocages conceptuels ?", *Tiers-Monde*, n°137, pp. 61-76.
- Dauphiné, André et Provitolo, Damienne (2007). "La résilience: un concept pour la gestion des risques", *Annales de géographie*, n°2, pp. 115-125.

DFID (1999). "Notes d'informations sur les moyens d'existence durables", 12 pages.

Figuière, Catherine, Boidin, Bruno et Diemer, Arnaud (2014). Economie politique du développement durable. De Boeck Supérieur: Bruxelles, Belgique. 296 pages.

Froger, Géraldine et Andriamahefazafy, Fano (2003). "Stratégies environnementales des organisations internationales dans les pays en développement: continuité ou ruptures?", *Mondes en développement*, n°124, pp. 49-76.

Froger, Géraldine, Méral, Philippe et Herimandimby, Vestalys (2004). "The expansion of participatory governance in the environmental policies of developing countries: the example of Madagascar", *Sustainable Development*, n°2, pp. 167-183.

Froger, Géraldine (2006). "Significations et ambiguïtés de la gouvernance dans le champ du développement durable", *Mondes en développement*, n°136, pp. 11-28.

Froger, Géraldine et Méral, Philippe (2008). "Environnement et décentralisation dans les pays en développement", *Mondes en développement*, pp. 7-10.

Froger, Géraldine et Méral, Philippe (2009). "Les temps de la politique environnementale à Madagascar: entre continuité et bifurcations". Diversité des politiques de développement durable: temporalités et durabilités en conflit à Madagascar, au Mali et au Mexique. Paris: Editions Karthala, pp. 45-67.

Kollmair, M. et Gamper, St. (2002). "The sustainable livelihoods approach", 11 pages.

MEF, Direction générale (2002). "Guide du transfert de gestion des ressources forestières". 53 pages.

MEF, Services techniques déconcentrés, MAEP, Services techniques déconcentrés, Commune rurale de Vohitsara et COBA Tantana (2005). "Contrat de transfert de gestion des ressources renouvelables dans le lac Alaotra au profit du COBA Tantana dans la commune rurale de Vohitsara, District d'Amparafaravola, région d'Alaotra Mangoro, province de Toamasina", 5 pages.

MEF, Services techniques déconcentrés et MISI, COBA (2009). "Contrat de transfert de gestion de la forêt de Samboanonoka, de Samboalaza et de Saviaka", 3 pages.

Montagne, Pierre et Ramamonjisoa, Bruno (2006). "Politiques forestières à Madagascar entre répression et autonomie des acteurs", *Économie rurale*, pp. 9-26.

Ostrom, Elinor et Baechler, Laurent (2010). Gouvernance des biens communs. De boeck, Belgique. 301 pages.

Palier, Jane et Prevost, Benoît (2007). "Vulnérabilité et gestion des risques: potentialités et limites de la microfinance", *Mondes en développement*, n°2, pp. 103-118.

Plante, Steve et André, Pierre (2002). "La gestion communautaire des ressources naturelles, cadre de référence pour une réflexion sur les communautés locales", *Revue canadienne des sciences régionales*, n°1, pp. 117-132.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (1972). Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Conférence des Nations Unies sur l'environnement: 1-6.

Quenault, Béatrice (2013). "Dilemme westphalien et gouvernance internationale des biens publics mondiaux: le cas de la protection du climat", *Mondes en développement*, n°162, pp. 11-32.

Rakotoarijaona, Narindra (2014). "Le transfert de gestion des ressources naturelles à Madagascar: cas des communes rurales de Vohitsara et de Didy", *Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master complémentaire en développement, environnement et société, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication*, 109 pages.

Rousseau, Sophie (2007). "Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté: le cas de Manjakandriana à Madagascar", *Mondes en développement*, n°4, pp. 25-44.

Sarrasin, Bruno (2007). "Le plan d'action environnemental malgache de la genèse aux problèmes de mise en oeuvre : une analyse sociopolitique de l'environnement", *Revue Tiers Monde*, n°190, pp. 435-454.

Sarrasin, Bruno (2013). "La genèse du plan national d'action environnemental". Environnement et développement à Madagascar: du plan d'action environnemental à la mise en valeur touristique des ressources naturelles. Paris: Editions Karthala, pp. 39-64.

Sarrasin, Bruno (2013). "La mise en oeuvre des programmes environnementaux". Environnement et développement à Madagascar: du plan d'action environnemental à la mise en valeur touristique des ressources naturelles. Paris: Editions Karthala, pp. 65-102.

Sarrasin, Bruno (2013). "De l'environnement au développement: la construction des problèmes environnementaux à Madagascar". Environnement et développement à Madagascar: du plan d'action environnemental à la mise en valeur touristique des ressources naturelles. Paris: Editions Karthala, pp. 13-37.

Urech, Zora Lea, Sorg, Jean-Pierre et Felber, Hans Rudolf (2010). "Are local livelihood strategies compatible with a sustainable management of forest fragments?", 4 pages.

Yelkouni, Martin (2005). "La gestion communautaire: une alternative pour la forêt de Tiogo au Burkina Faso", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°4, pp. 557-578.